



## Droit de stationnement devant sa propriété

Par **Cannelliere**, le **05/05/2016** à **11:52**

Bonjour à tous!

Sans être omnubilée par la question que je pose, je souhaiterais tout de même obtenir une réponse si vous l'avez et vous en remercie d'avance.

Voilà, j'expose: mon voisin dispose d'une propriété en face de la mienne (sur laquelle j'ai prévu plusieurs places de stationnement privées). Ce dernier, lui gare tout le long de son mur plusieurs voitures sur la voie publique à deux sens de circulation. Il m'oblige, moi à de petites concessions pour rentrer chez moi, comme parfois presque me faire insulter pour m'être arrêtée 1 minute pour ouvrir le portail (pas encore automatisé) et bloqué bien involontairement la circulation car toute la voie d'en face est occupée par ses voitures et la voie pas assez large pour passer à 3 voitures.

Ce dernier a-t-il ainsi le droit de s'approprier la voie publique comme stationnement sur toute la longueur de sa propriété?

...Ce dont ne doute pas ma voisine à qui j'expose mon petit souci:

"Oh comme les gens manquent de civisme! Vous devriez pouvoir rentrer chez vous tranquillement! Vous ne pouvez pas automatiser votre portail, ce serait l'idéal? Moi je ne peux pas rentrer la voiture, ça abîmerait la pelouse et puis ça serait dommage de ne pas utiliser toute cette place devant chez nous."...N'est-ce pas?[smile3]

...En fait, à l'idéal ces voisins ne pourraient-ils pas ne pas s'approprier la voie publique si ce n'est par légalité (question que je pose) à défaut d'être par civisme?[smile3]. Merci, merci de m'avoir lue et peut-être de me répondre.

Par **youris**, le **05/05/2016** à **18:54**

Bonjour,

Si le stationnement est autorisé dans votre rue et que votre voisin respecte les règles de stationnement, vous ne pouvez pas faire grand chose.

Mais votre voisin n'a pas plus de droit que vous sur le domaine public qui n'appartient pas aux riverains.

Vous pouvez en parler à la police municipale ou à votre maire.

Salutations

Par **Cannelliere**, le **06/05/2016** à **02:53**

Bonjour Youris,

Je vous remercie infiniment de m'avoir répondu et j'avoue que votre réponse rejoint les conclusions auxquelles mes démarches auprès de la mairie et de la police m'ont menée. C'est donc consciente de ce problème-qui n'en sera plus un car j'automatiserai mon portail- mais une question de principe que j'ai demandé au monsieur en charge de la voirie à la mairie s'il n'était pas possible d'instaurer un plan de stationnement...ce à quoi il m'a répondu à deux reprises par un silence qui ne m'a vraiment pas éclairée.

Serait il possible d'instaurer un plan de stationnement dans un souci d'équité? A qui dois-je m'adresser pour proposer une telle démarche?...Là encore le monsieur de la mairie(en charge de la voirie) ne m'a pas répondu...usant encore une fois de son mystérieux silence. A-t-on le droit de proposer qu'un plan de stationnement soit instauré dans un souci d'équité et dans l'intérêt de tous: usagers en colère( même si c'est envers ma pauvre petite personne qui doit se plier à l'importance du bien-être...de la pelouse de ma voisine...) et de moi-même qui apprécie peu de devoir me plier à une telle situation d'appropriation par des usagers de la voie publique au détriment de troubles certes mineurs qu'ils occasionnent?

S'il s'avérait que oui, il est possible de déposer une requête pour un petit plan de stationnement à qui devrais-je m'adresser? Merci, merci de m'aider à solutionner ce petit manque d'équité.

Et encore un grand merci pour votre aide Youris!

Sans doute aurez-vous su apprécier le côté ubuesque, ironique et sans doute condescendant de la réaction de ma voisine...à laquelle pour le coup j'ai préféré rester sans voix et qui je l'avoue m'inspire un sketch.

là encore un grand merci à tous pour toute réponse même si pour le coup j'avoue que c'est parce que l'on m'a appris que "la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres" et pour éviter que "tous les êtres soient égaux...mais certains plus que d'autres" que j'essaie d'agir...avec toute précieuse aide qui pourra m'être apportée.

Bonne journée à tous et merci de lire ce message d'une "d'une 'renarde' qui s'espère "rusée" pour obtenir équité de la loi.

Par **janus2fr**, le **06/05/2016** à **10:16**

Bonjour,

Instaurer une restriction de stationnement est du pouvoir du maire de la commune, c'est donc à lui qu'il vous faut porter vos doléances.

Dans l'immédiat, et comme il vous a été répondu, si le stationnement est autorisé à cet endroit, tout le monde peut y stationner, y compris, bien entendu, votre voisin. Tant que celui-ci respecte les règles de stationnement du code de la route, il a autant le droit de stationner là que tout autre citoyen. Vous parlez d'équité, mais c'est justement là qu'elle est !

Par **Cannelliere**, le **06/05/2016** à **14:43**

Bonjour,bonjour et merci beaucoup Janus2 pour votre précieuse information....Bon alors aujourd'hui c'est un immense tas de déchet vert déposé (avec 5 jours d'avance sur le calendrier de collecte prévu) qui trône devant chez les voisins: Je vous laisse donc tous méditer sur le mots de la voisine:"oh comme les gens manquent de civisme!" On ne cesse

jamais d'apprendre des autres!

Ceci dit j'espère ne pas être trop décalée sur un site aussi sérieux si tel était le cas, qu'on n'hésite pas à me le signaler. Merci, merci...moi je pars à la recherche de "l'équité réelle":)

Par **martin14**, le **07/05/2016 à 13:33**

bjr,

[citation]

..Bon alors aujourd'hui c'est un immense tas de déchet vert déposé (avec 5 jours d'avance sur le calendrier de collecte prévu)

[/citation]

Pour ça, vous pouvez prévenir la police municipale (et/ou l' élu concerné)..Elle peut verbaliser ... mais ça ne veut pas dire qu'elle verbalisera ... Pire peut-être qu'elle ne verbalisera pas mais qu'elle ira répéter à votre voisine que c'est vous qui l'avez dénoncée ... !!

La bêtise, la sottise, l'ignorance et la méchanceté sont des valeurs très largement partagées ... et elles n'épargnent parfois ni les fonctionnaires, ni les élus en charge de faire respecter les lois ...

Par **Cannelliere**, le **07/05/2016 à 14:34**

Bonjour et merci, merci Martin 14,

Vous avez entièrement raison, pourquoi aller chercher les ennuis quand ils savent très bien trouver le "chemin" (hé,hé) tout seuls.

Je vais emprunter un petit peu pour automatiser mon portail et fermer les yeux sur mes altruistes voisins si compatissants.

l'aspirante "Zorro" que j'étais a rangé son verbiage et préfère se plonger dans ses photos numérisées du Laddahk. Merci à tous pour tout et désolée pour mon manque de pugnacité mais, comme je l'avais dit tout cela était d'abord informatif puisque je vais automatiser mon portail. Bon weekend à tous!